Image not found or type unknown

Droit de visite ou de garde

Par **lili**, le **04/12/2008** à **11:51**

Bonjour,

je vie depuis un an avec mon concubin, et depuis que nous somme ensemble il n'a pas vu une seule fois sa fille qui vie avec ses grand parent. Lorsqu'il l'appelle au téléphone ceux ci ne lui laisse pas lui parler que quelques seconde à peine.

Comment doit il faire pour espérer un droit de visite ou de garde ? Et qu'elle sont ses droits sachant qu'il n'a pas reconnu sa fille à la naissance ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés